



**MISSION PERMANENTE DE LA SUISSE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

**PERMANENT MISSION OF SWITZERLAND
TO THE UNITED NATIONS**

**60ème session de l'Assemblée générale
points 46 et 120 de l'ordre du jour**

**Réunion officieuse de la plénière pour examiner le rapport du Secrétaire
général intitulé « Définition et exécution des mandats : analyse et
recommandations aux fins de l'examen des mandats**

Déclaration

de

**M. Andreas Baum, Chargé d'affaires a.i.
Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**

New York, le 7 avril 2006

**60th session of the General Assembly
Agenda items 46 and 120**

**Informal meeting of the plenary to consider the report of the Secretary-
General entitled "Mandating and delivering: analysis and
recommendations to facilitate the review of mandates"**

Statement

by

**Mr. Andreas Baum, Chargé d'affaires a.i.
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

New York, 7 April 2006

Messieurs les Co-Présidents,

En tout premier lieu, ma délégation tient à adresser nos remerciements aux deux co-présidents, l'Ambassadeur Akram du Pakistan et l'Ambassadeur Rock du Canada, qui ont convoqué cette réunion et qui se sont employés à faciliter le travail intergouvernemental de l'examen des mandats.

Nous souhaiterions également dire combien nous apprécions les efforts inlassables que le Secrétaire général a déployés jusqu'à présent pour renforcer et actualiser le programme de travail des Nations Unies. Nous voici donc réunis aujourd'hui, mandatés par nos chefs d'État et de gouvernement, pour procéder à un premier échange de vues sur l'examen des mandats. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général et tout particulièrement au Secrétaire général adjoint M. Bob Orr et à son équipe, pour la qualité de l'analyse et des recommandations que contient le rapport ainsi que pour le répertoire en ligne qui va nous fournir le cadre analytique nécessaire à nos travaux.

La Suisse est pleinement acquise à l'examen des mandats, et nous tenons cette tâche pour essentielle dans la perspective de l'avenir de l'Organisation. Notre souhait est que l'examen aboutisse à une efficacité accrue des mandats de l'Organisation qui seront mis en œuvre. Outre l'identification des mandats devenus obsolètes ou redondants, cet examen devrait aboutir à une redistribution des activités, sans qu'on puisse cependant y voir une opération de réduction linéaire des coûts.

Nous approuvons la démarche en deux temps qui est proposée et qui prévoit de traiter d'une part les questions qui peuvent se régler de façon rapide et concrète et d'autre part celles qui concernent des changements dans la politique de fond et dans la gouvernance et qui exigent une étude plus approfondie. Cette approche devrait s'inscrire dans le droit fil des autres initiatives de réforme en cours, nous citerons en particulier le réexamen de la gouvernance externe et du dispositif de contrôle, la réforme de la gestion, la cohérence du système ONU, le renforcement du rôle de l'ECOSOC et la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale. Le regroupement de ces différents trains de réformes risque de présenter certaines difficultés, mais seule une approche coordonnée et cohérente peut nous permettre d'atteindre le but escompté. Nous accueillerons donc avec intérêt les conseils que les co-présidents voudront bien nous donner sur la meilleure méthode à adopter en la matière.

Nos réservons nos commentaires détaillés pour une occasion ultérieure, mais nous souhaitons dès maintenant souligner plusieurs points qui - à nos yeux - méritent une attention particulière.

S'il est vrai que les principales insuffisances du processus actuel d'attribution des mandats sont bien connues aujourd'hui, il faut reconnaître que, par le passé, on a trop souvent préféré ne pas en tenir compte. Il est donc essentiel de commencer par assurer un suivi plus rigoureux des mandats. Il incombe à l'organe intergouvernemental qui a émis le mandat d'en assurer le contrôle et l'évaluation, afin de vérifier sa pertinence et son efficacité. A cette fin, cet organe aurait besoin d'instruments plus appropriés, y compris un meilleur système de rapport et une évaluation stratégique améliorée.

La division du travail entre les organes intergouvernementaux doit également être réexaminée. Bien qu'il soit nécessaire de renforcer la coopération entre ces organes, nous avons à décider quel sera l'organe qui servira de tribune pour l'examen de certains points et pour assurer le suivi du cycle de vie des mandats. Il nous faudra également préciser comment la mise en œuvre des mandats sera partagée entre les États Membres et le Secrétariat. À nos yeux, c'est le Secrétaire général, et non les États Membres, qui devrait décider quelle est l'unité ou le département qui est le plus compétent pour mettre en œuvre les mandats.

La rationalisation du système des rapports et de la documentation est un autre point qui nous semble être d'une importance particulière. Nous abondons dans le sens du Secrétaire général lorsqu'il estime que le nombre excessif des rapports surcharge inutilement de nombreuses délégations. De plus on peut se demander, si le système actuel n'aurait pas abouti à la création de deux catégories de membres, certains États ayant amplement les moyens d'établir des rapports et de les traiter – et les autres non. L'Organisation n'a rien à gagner à cette forme de disparité, c'est certain. En conséquence, nous saluons les propositions du Secrétaire général visant à alléger la charge que constituent les rapports et la documentation, et qui introduisent, par exemple, des regroupements par ligne thématique. Avec une réserve cependant: la nouvelle génération des rapports doit prendre la place de l'ancienne architecture qui prévoyait des rapports séparés pour les différents points de l'ordre du jour - et non pas s'y ajouter. Nous croyons comprendre que le Secrétariat soumettra de nouvelles suggestions en ce sens.

L'amélioration de l'évaluation stratégique revêt une importance primordiale à toutes les étapes du cycle de vie des mandats. Avant d'adopter ou de renouveler un mandat, les États Membres devraient avoir une image très claire de l'état de la mise en œuvre et de l'efficacité globale du mandat considéré. Il faut pouvoir se faire une idée très précise de l'apport du mandat aux activités existantes, et de sa contribution à la réalisation des objectifs prioritaires de l'Organisation. Le Secrétariat est à même de fournir ce genre d'information. Nous accueillons donc avec satisfaction la proposition selon laquelle le Secrétariat fournirait aux organes gouvernementaux l'information stratégique dont ils ont besoin en plus de leurs implications financières (Programme Budget Implications). Cette évaluation stratégique a été négligée par le passé, d'où des évaluations de faible portée et d'utilité limitée entraînant naturellement l'attribution de moyens insuffisants. Nous acceptons de prendre très vite des mesures décisives relatives aux recommandations qui s'inscrivent dans le triple contexte du rapport du Secrétariat général intitulé "Investir dans l'Organisation des Nations Unies", de l'actuelle évaluation externe de la structure de la gouvernance des Nations Unies et du système de contrôle.

Messieurs les Co-Présidents,

Ce sont là les commentaires préalables que nous tenions à vous présenter. L'examen des mandats est un exercice redoutable et complexe. Nous comptons que les négociations seront globales, qu'elles se dérouleront en pleine transparence, et que – membres ou non d'un grand groupe - toutes les délégations auront une égale opportunité de contribuer à une conclusion heureuse des travaux. Pour terminer, j'aimerais, Messieurs les Co-Présidents, vous renouveler notre plein soutien et l'engagement de la Suisse à travailler avec toutes les délégations dans un esprit ouvert et constructif.

Je vous remercie.

Co-Chairs,

At the outset, my delegation would like to thank the two Co-Chairs, Ambassador Akram of Pakistan and Ambassador Rock of Canada, for convening this meeting and for their efforts in facilitating the intergovernmental work of the mandate review.

We would further like to express our appreciation for the tireless efforts the Secretary-General has undertaken so far in strengthening and updating the programme of work of the United Nations. We are here today to have a first exchange of views on the review of mandates that our Heads of State and Government entrusted us to undertake. We are grateful to the Secretary-General and especially ASG Orr and his team for the analysis and recommendations in the report as well as the online registry, which provide the necessary analytical framework for this task.

Switzerland is fully committed to the process of reviewing the mandates, which we consider crucial for shaping the future of the organisation. It is our hope that the review will lead us to a more efficient and effective implementation of the mandates of the Organisation. Furthermore, the review should result in the reallocation of activities by means of identifying obsolete and redundant mandates. It should therefore not be considered a mere cost-cutting exercise.

We welcome the proposed two-phased approach: issues that lend themselves to quick and concrete action on the one hand, profound policy and governance changes requiring more in-depth study on the other. This approach must be well aligned with the other ongoing reform initiatives, in particular the external governance and oversight review, management reform, system-wide coherence, the enhanced role of the ECOSOC and the revitalisation of the General Assembly. Bringing these reform-streams together might prove difficult, but only a coordinated and coherent approach will have the desired impact. We would welcome any guidance from the Co-Chairs as to how this could best be accomplished.

While we reserve our detailed comments for a later stage, we would nevertheless like to highlight a few elements that – in our view – deserve particular attention.

The key shortfalls of the existing mandate-generating process are well known, but have too often been simply ignored. At the outset it is of fundamental importance to strengthen the custodianship of the mandates. The intergovernmental body from which a mandate originates must retain the responsibility to ensure the mandate's continued relevance and effectiveness through proper monitoring and evaluation. To this end, it needs more appropriate tools, including better reporting and improved strategic evaluation.

The division of labour between the intergovernmental organs has to be re-visited as well. While we need to strengthen the cooperation between those organs, we also have to decide, which organ should be the primary forum for consideration of certain items and for ensuring the follow-up in the life-cycle of the respective mandates. Furthermore, we need to clarify the demarcation of responsibilities between the Member States and the Secretariat in terms of implementation of the mandates. In our view, the Secretary-General and not the Member States should determine which entity or department is most competent to lead the implementation of mandates.

The reporting and documentation requirements have to be streamlined. We agree with the Secretary-General's assessment that the excessive number of reports overburdens all delegations. In addition to that, one can argue that the current situation has also led to a two-level membership with those who have ample capacity to establish and process reports and those who don't. This is clearly not in the interest of the Organisation. We therefore welcome the Secretary-General's proposals to alleviate the burden of reporting and documentation, for instance by introducing integrated reports along thematic clusters. With one caveat, however: This new generation of reporting has to replace the old architecture of individual reports under various agenda items and must not be added on top of it. It is our understanding that the Secretariat will come up with further suggestions in this regard.

Improving strategic evaluation is crucial during all stages of the mandate-generating cycle. Before adopting or renewing a mandate, Member States should have a clear picture of the status of implementation and overall effectiveness of the considered mandate. It must be clear how a mandate builds on existing activities and what its contribution to the overall goals of the Organization is. The Secretariat is instrumental in providing this kind of information. We therefore welcome the proposal for it to provide the governing bodies with the necessary strategic information in the same way as it provides statements of Programme Budget Implication (PBI). Strategic evaluation has been neglected in the past, resulting in evaluations of limited scope and usefulness and in a corresponding lack of resources. We are ready to take early and decisive action on related recommendations in the context of the report of the Secretary-General on "Investing in the United Nations" as well as the ongoing external evaluation of the UN's governance structure and oversight system.

Co-Chairs,

The mandate review is a daunting and complex exercise. We trust that the negotiations will be transparent and inclusive, giving all delegations – whether members of a bigger group or not – equal opportunity to contribute to a successful outcome. In closing, let me reiterate our full support to you, Co-Chairs, and Switzerland's commitment to work with all delegations in a constructive and open-minded spirit.

Thank you.